

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 21 NOVEMBRE 2014

Délibération n° 112-2014

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 1200 euros à l'Association Musicale des Etudiants Vannetais pour l'organisation de concerts et l'animation du campus de Vannes de septembre 2014 à juillet 2015.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 17

Pour :	17
Contre :	0
Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.



Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 27 novembre 2014

Document mis en ligne le : 27 novembre 2014